

révoltes

22 janvier 2006

« La jeunesse est la flamme de la révolution prolétarienne » (Karl Liebknecht)

POUR UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Avec le contrat première embauche (CPE),

Le gouvernement déclare la guerre à la jeunesse et accélère le rythme.

On ne peut attendre ! Les organisations de la jeunesse et les syndicats ont la responsabilité de décider immédiatement la GRÈVE et la MANIFESTATION CENTRALE à l'Assemblée nationale pour imposer le retrait du projet de CPE !

Chirac et Villepin viennent de lancer une violente attaque contre toute la jeunesse. Alors que la précarité frappe de plus en plus la jeunesse, ils veulent aggraver la situation : **ce sera la précarité pour tous, et l'asservissement complet !**

Ils veulent imposer un nouveau contrat pour tous les jeunes de moins de 26 ans : le « **Contrat Première Embauche** » (CPE). Avec ce contrat, le patron pourra licencier pendant **deux ans sans motif**. Bien évidemment, au bout des deux ans, il ne va pas laisser ce CPE se transformer en contrat véritable, en CDI (Contrat à Durée Indéterminée) car le CDI protège bien mieux les travailleurs. Donc, à l'approche des deux ans : licenciement ! Et si le jeune licencié ne trouve pas de nouveau CPE, il pourra toujours faire des « stages » et de la formation en entreprise payés une poignée d'euros : ce sera tout bénéfice pour le patron ! (alors qu'ils devraient être payés comme les travailleurs titulaires, ou quasiment)

Être à l'essai pendant deux ans, cela signifie que l'on doit tout accepter, que l'on ne peut plus défendre ses droits : les patrons veulent des employés dociles ! **Le CPE, c'est un contrat pour asservir la jeunesse !** En même temps, le gouvernement supprime 6050 postes aux concours d'enseignement : ce sera donc 6050 étudiants de plus au chômage.

C'est inacceptable ! Assez de contrats précaires ! Assez de stages non payés ou quasi non payés !

Assez de chômage ! À bas le CPE !

Ce gouvernement est au service des patrons. Laurence Parisot, la représentante du patronat, exige l'extension de ce type de contrat à tous les travailleurs, avec une période d'essai de deux ans donnant la possibilité de licencier sans motif ; le patronat veut la fin des contrats à durée indéterminés (CDI). Il a déjà obtenu du gouvernement la mise en place du CNE (contrat nouvelle embauche pour les entreprises de moins de 20 salariés avec ...une période d'essai de deux ans). Et Villepin étudie la disparition de tous les CDI. Le projet de CPE, qui menace la jeunesse, fait donc partie d'une attaque générale contre tous les travailleurs. Seule la mobilisation unie, par la grève et la manifestation, peut lui infliger une défaite. Organisons-nous. Préparons la grève générale pour en finir avec le CPE.

L'ensemble des organisations de la jeunesse, les syndicats ouvriers, le Parti socialiste et le PCF, exigent le retrait de ce projet. Il ne peut être question de négocier ce projet réactionnaire, il s'agit d'organiser la mobilisation unie **pour infliger une défaite à Chirac, Villepin et Sarkozy** en les contraignant à retirer ce projet. Il s'agit de ne pas attendre car le gouvernement veut faire vite.

Le gouvernement redoute la mobilisation de la jeunesse : il accélère le rythme.

Visiblement, le gouvernement est inquiet ; il ne s'attendait pas à ce que la totalité des organisations soient conduites à exiger le retrait du projet de CPE. Mais pour gagner, encore faut-il que les perspectives de mobilisation soient claires.

Le gouvernement vient d'accélérer la cadence pour prendre de vitesse la mobilisation qui menace : il avance de deux semaines la date à laquelle l'Assemblée nationale doit discuter du projet de loi « d'égalité des chances » : c'est dans cette loi que doit figurer le CPE. Il faut donc faire vite !

L'ensemble des organisations vient de décider l'organisation de manifestations le 7 février. Pourquoi attendre le 7 ? Pourquoi attendre qu'il y ait les vacances scolaires de Paris, pourquoi ne pas appeler à la grève et organiser une manifestation centrale à l'Assemblée dès le début de la discussion au Parlement ?

Il est nécessaire que, de toute urgence, soit organisée, avec la grève, la manifestation centrale à l'Assemblée nationale le jour où la majorité parlementaire UMP-UDF commencera à discuter de ce texte (le 31 janvier, est-il annoncé).

Grève et manifestation à l'Assemblée pour le retrait du projet de CPE ! C'est la responsabilité des organisations de la jeunesse (et des organisations ouvrières) d'appeler dans l'unité à une telle grève et manifestation.